

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 29 FÉVRIER 2024**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le jeudi 29 février 2024 à compter de 19 h.

Présents sont les Conseillers Alexandre Tanguay, Carmen Migneault, Simon Brochu, Raynald Banville et Tracy Sim formant quorum sous la présidence du maire, M. Jean-Pierre Pelletier

Sont aussi présentes : Mme Isabelle Dion, directrice générale et greffière-trésorière par intérim et Mme Nancy Vignola, adjointe administrative.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION #24-02-41

Il est proposé par Mme la Conseillère Tracy Sim et résolu à l'unanimité que l'assemblée extraordinaire du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 10.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION #24-02-42
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par M. le Conseiller Alexandre Tanguay et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution pour la contribution financière avec Construction Métis
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

3. RÉSOLUTION POUR LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONSTRUCTION MÉTIS

RÉSOLUTION #24-02-43
**PROGRAMME MUNICIPAL D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME
SUPPLÉMENT AU LOYER**

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que la Ville de Métis-sur-Mer participera au Programme de Supplément au Loyer pour le projet de construction de la Place des Marronniers par Construction Métis sur le territoire de la Ville de Métis-sur-Mer, en acceptant de s'engager dans une proportion de 10 % pendant les cinq (5) premières années, pour au moins 20 % des unités de logement prévues au projet et jusqu'à concurrence de 20 unités prévues à l'intérieur de la convention d'exploitation.

Il est aussi entendu que cette participation financière fera partie de la contribution municipale de la Ville de Métis-sur-Mer dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ).

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #24-02-44
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Conseiller Simon Brochu propose que la présente séance soit levée à 19 h 15.

Jean-Pierre Pelletier, maire

Isabelle Dion,
Directrice générale et Greffière-trésorière par intérim